Énergie, Mines et Ressources M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je participe au débat de ce soir. Je félicite

le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) de son excellent discours. Comme son parti, le mien n'a pas l'intention de soutenir cette mesure.

Quand l'impasse parlementaire a pris fin il y a quelques semaines, après que les sonneries se furent fait entendre durant deux semaines et que le Parlement eut été paralysé, la première question inscrite à l'ordre du jour de la Chambre a été celle de la réforme parlementaire. Vous occupiez le fauteuil, monsieur l'Orateur, quand les députés de tous les partis se sont levés pour manifester leur appui au Parlement. D'après eux, il s'imposait de procéder à la réforme de cette institution pour assurer aux députés de pouvoir accomplir le travail pour lequel ils avaient été élus. On avait dit alors que l'acte accompli par les électeurs de Thunder Bay quand ils ont élu mon collègue, par les électeurs de Vancouver, quand ils ont élu mon autre collègue, et par les électeurs de Wellington-Dufferin-Simcoe, quand ils m'ont élu, était important car nous avons tous un rôle à jouer. Nous avions dit que l'exercice de ce droit de vote était important et très significatif et que le Parlement devrait pouvoir s'acquitter des obligations dont les électeurs l'avaient chargé.

Nous avons tous beaucoup parlé de réforme parlementaire, de notre responsabilité et de notre devoir vis-à-vis du pays et de nos électeurs. De quel genre de réforme parlementaire le gouvernement peut-il parler, quand la plus importante réforme vise à limiter le pouvoir législatif du Parlement à l'avenir? Il se signe un chèque en blanc, s'autorisant à faire pratiquement n'importe quoi à l'égard des sociétés de la Couronne. Il s'assure que le Parlement, déjà impuissant aujourd'hui, le sera encore plus demain.

Nous ne faisons que renoncer au peu de pouvoir que nous avaient laissé les membres de l'exécutif. Voilà leur notion de la réforme parlementaire. Voilà comment devraient agir à leur avis les députés et les sénateurs. Voilà ce que devraient faire les députés libéraux de l'arrière-ban, qui n'ont aucun pouvoir pour examiner ce genre de questions.

Les députés de tous les partis ont eu la possibilité de prendre part à ce débat. Nous avons tous fait consigner des remarques au compte rendu, en disant que nous voulions renforcer le Parlement, le rendre plus vigoureux en faire une tribune où se prennent les décisions cruciales pour l'avenir du Canada.

Il incombe à tous ceux qui ont participé au débat et à tous les députés qui lisent ce bill de se demander en leur âme et conscience s'ils servent les intérêts du Parlement et de leurs électeurs en renonçant définitivement à ce pouvoir. Devrionsnous adopter cette mesure qui est sans doute anticonstitutionnelle, chose qui est incontestablement anti-parlementaire? Elle est manifestement contraire à l'esprit du Parlement et amoindrit son rôle. Elle va à l'encontre des recommandations des comités parlementaires, d'une commission royale d'enquête, du Vérificateur général et des déclarations de divers gouvernements, non seulement celui des conservateurs mais également le gouvernement libéral, celui d'avant 1979 et celui d'aujourd'hui, dont le président du Conseil du Trésor a la haute main sur les sociétés de la Couronne.

Nous devons nous demander si nous faisons notre travail en permettant l'adoption de cette mesure. Lorsque le vote aura lieu, les députés de notre parti voteront contre le bill. A mon avis, les députés des autres partis qui ont du respect pour le Parlement et le sens de leurs responsabilités vis-à-vis des Canadiens, devront se joindre à nous pour s'opposer à l'adoption de cette mesure.

J'avoue que cette dernière nous intrigue à plusieurs égards. Par exemple, nous sommes d'accord pour qu'une société de la Couronne fasse, comme le prévoit l'article 1, un certain nombre de choses dans le domaine énergétique sur le plan de la prospection, de la mise en valeur, de la production, du collectage, du raffinage et du traitement. Nous sommes bien d'accord pour qu'on diffuse et commercialise la technologie relative aux économies d'énergie. Je ne vois pas comment nous pourrions nous y opposer. Le tout est de savoir si le gouvernement devrait s'en mêler ou s'il faut en confier la responsabilité pleine et entière à une société privée. Il est question d'acheter et de détenir des actions ou des biens dans les entreprises mentionnées dans les paragraphes précédents et ainsi de suite. Néanmoins, comme l'a dit le député de Wellington-Dufferin-Simcoe, le bill va beaucoup plus loin. Les choses dont je viens de parler nous plaisent. Ce que nous aimons dans ce bill, c'est qu'il envisage la possibilité de créer de nouvelles sociétés pour exploiter de nouvelles sources d'énergie et les techniques permettant d'économiser l'énergie. Comment pourrait-on s'y opposer vu que nous avons besoin de stimulants dans ce domaine?

Cela veut dire que le gouvernement pourrait même songer à accroître son aide pour l'énergie renouvelable et les économies. Je l'espère. Jusqu'ici, il n'a pas fait grand-chose. Cet aprèsmidi, le ministre a dit que le ministère de l'Énergie des Mines et des Resources avait consacré 500 millions. A côté des 6 milliards que l'on va investir dans le programme d'encouragements pétroliers, vos 800 millions ne pèsent pas lourd. On voit facilement quelles sont les priorités du gouvernement. Il fait tout pour accroître l'offre quelles qu'en soient les conséquences économiques, sociales, écologiques ou autres. Il ne cherche certainement pas à limiter la demande.

Comme l'a dit le ministre, il est important que les sociétés de la Couronne fassent concurrence au secteur privé et viennent le compléter. C'est important pourvu qu'elles le fassent, mais je n'en suis pas si sûr. Je voudrais bien le croire. Comment en être certain?

Si nous voulons que les sociétés publiques et les sociétés de la Couronne agissent au vu et au su de tout le monde, il faudrait exiger la même chose de toutes les sociétés privées financées par le Trésor public. Je veux parler du CP, de Dome Petroleum, de Chrysler, de Massey et de toutes les sociétés pétrolières privées.

Si nous exigeons des sociétés de la Couronne qu'elles rendent compte en toute franchise de l'usage qu'elles font des deniers publics, nous devrons en exiger autant des compagnies privées qui reçoivent des deniers publics et bénéficient d'avantages fiscaux. C'est ce que nous devrions faire. Nous voyons d'un bon œil certains éléments du projet de loi. J'en ai déjà mentionné brièvement quelques-uns. Nous estimons, nous aussi, que le secteur public a un rôle véritable à jouer dans le domaine de l'énergie.